

Rentrée scolaire 2020



Contexte

Cette rentrée scolaire s'inscrit dans un contexte particulier, marqué par la situation sanitaire.

Les modalités pratiques de rentrée s'appuient sur un protocole sanitaire revu le 19 août 2020 par le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, allégé par rapport à celui de juin 2020 et qui a donc service de référence pour la Ville pour préparer cette rentrée.

Pour autant, l'évolution de l'épidémie implique une adaptation constante.

Les enfants et l'éducation sont une priorité pour la Ville de Grenoble, qui reste mobilisée pour offrir une éducation ouverte pour toutes et tous et permettre ainsi aux enfants de se construire dans un environnement scolaire sécurisé et écologique et d'agir au sein de la ville d'aujourd'hui et de demain.



Effectifs scolaires, mesures de cartes scolaires

Après 10 ans de hausse continue de 2005 à 2015 pour atteindre un pic d'environ 13 000 élèves à la rentrée 2016, les effectifs commencent à baisser depuis 2 ans. Pour l'année scolaire 2019/2020, l'effectif était de 12 849 élèves. L'effectif devrait être légèrement inférieur, **autour de 12 660 élèves, pour cette rentrée 2020.**

Après des années d'ouvertures de classes cette rentrée 2020 se traduit par une légère baisse des effectifs, avec 2 fermetures à ce stade (pour environ 200 élèves de moins) et la poursuite des dédoublements des grandes sections REP+.

|| Les détails de la carte scolaire :

Ouvertures

- 1 classe à l'école maternelle Arthaud
- 1 classe à l'école primaire Malherbe
- 7 classes pour l'école élémentaire Marianne Cohn (mais 6 de ces postes sont retirés à l'école Lucie Aubrac)
- 1 classe à l'école élémentaire Le Lac (requalification de poste)

- 1 classe à l'école primaire Jean Racine (requalification de poste)
- 4 attributions de postes aux écoles la Fontaine, la Rampe, Le Lac, les Fresnes (dédouplements grandes sections REP+)

Fermetures :

- 1 classe maternelle à Sidi Brahim
- 1 classe élémentaire à Sidi Brahim
- 1 classe à l'école élémentaire Bajatière
- 1 classe élémentaire à l'école Anthoard
- 1 classe élémentaire à l'école Houille Blanche
- 1 classe à l'école élémentaire Painlevé
- 1 classe en maternelle à l'école primaire Elisée Chatin
- 6 classes à l'école élémentaire Lucie Aubrac (car ouverture à Marianne Cohn)

Covid- 19 : mobilisation durant l'été et préparation de la rentrée scolaire



© Sylvain Frappat - Ville de Grenoble, mai 2020

|| Renforcement des mesures d'été

La sortie du déconfinement s'est accompagnée d'un plan d'été du gouvernement, intitulé « **Vacances apprenantes** » ayant pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs durant la période des congés d'été.

Plusieurs dispositifs :

- **les Colos Apprenantes**

La Ville s'est donc mobilisée avec deux associations, **la Ligue de l'enseignement** et **Jeunes et Nature** ; elle soutiendra par ailleurs **un club sportif le FC2A**. Il s'agit d'associations avec lesquelles des liens de travail réguliers existent de même que l'envie de partager un nouveau projet commun.

- La Ligue de l'enseignement a ainsi labellisé 5 places dans un séjour nature dans le Vercors (*Vertaco' des Bois*), séjour dupliqué pendant le mois d'août (trois séjours de 8 jours, et un autre de 6 jours). Les séjours ont tous été complets et ont concerné un total de 20 enfants de 6-12 ans.
- Pour sa part, Jeunes et Nature avait monté un séjour spécifique à Mont-Saint-Martin, dans une base qui appartient à la Ville de Grenoble. Ce séjour était ouvert à une vingtaine d'enfants de 8/10 ans, avec un contenu orienté vers la découverte de la nature et du milieu montagnard, l'alimentation et la tenue d'un journal de bord. 16 enfants étaient déjà inscrits mais l'association a dû annuler le séjour en raison de problèmes de personnel. Un report éventuel aux vacances de la Toussaint est actuellement à l'étude, dans les mêmes conditions de gratuité pour les familles.

Ce sont les **Maisons des Habitant-es**, via les référentes familles, qui ont procédé aux pré-inscriptions sur ces séjours.

Les associations ont conventionné avec la DDCS, la Ville participe sur la partie transports si nécessaire.

- la Ville soutient financièrement deux séjours « colos apprenantes » **mis en œuvre par l'association FC2A**. Ces séjours se sont déroulés les 3^{ème} et 4^{ème} semaines d'août à Val d'Isère avec un grand nombre de jeunes de 11 à 15 ans, dont plus de 60 Grenoblois-es.
- Le second dispositif intitulé « **école ouverte** » devait permettre d'accueillir dans les écoles ou les établissements des jeunes qui ne quittaient pas leur lieu de résidence pour leur proposer un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles au sens large.

Focus accompagnement scolaire à l'école Anatole France

En parallèle de sa programmation été dans les équipements municipaux, le service Jeunesse de la Ville a mis en place un dispositif de cette nature à l'école Anatole France. Ce projet s'adressait en priorité aux enfants de CM2 sur repérage des équipes éducatives, pour les aider à remettre le pied à l'étrier avant une transition difficile du CM2 à la 6^e, encore amplifiée par la période de confinement liée à la Covid-19. Toutefois l'accès restait ouvert aux élèves d'autres classes suivant le nombre de places disponibles. 40 enfants ont ainsi été identifiés.

Deux cycles ont été proposés : du lundi 17 août au vendredi 21 août, et du lundi 24 août au 28 août.

Les journées ont été structurées avec un accompagnement scolaire en matinée, en partenariat avec l'AFEV et des bénévoles. Cet accompagnement s'est conduit sur la base d'un socle de travail proposé par les enseignant-es, par l'intermédiaire de documents de travail qu'ils et elles ont fourni.

L'après-midi était consacré à des activités sportives et de pleins airs, assurés par la direction des Sports, le service Sports et quartiers et le service Jeunesse. Ces activités ont permis aux enfants de vivre leurs vacances de manière pédagogique autour de découvertes et d'apprentissages.

Les inscriptions se sont faites sous couvert de la Ville de Grenoble à travers les équipements jeunesse. 40 enfants ont été identifiés au mois de juin. 24 parents ont participé à la réunion d'information en juillet et 17 enfants ont rejoint l'école ouverte.

En plus de l'implication dans ces dispositifs, la Ville a renforcé **sa programmation d'été** dans la Ville en portant une attention particulière aux enfants et aux jeunes : sorties familles, animations de proximité, offre dans nos équipements jeunesse 12/17 ans, petits séjours « bols d'air » pour les jeunes 12/17 ans, activités sportives via sports et quartier, Été Oh ! Parc....

Au titre du programme « **Cité Educative** » (programme national d'appui aux dynamiques locales de coopération éducative dans les quartiers, labellisé par l'Etat dans 80 sites nationaux // Villeneuve et Village Olympique à Grenoble en lien avec Echirolles), des financements particuliers ont été mobilisés pour ce quartier pour :

- Accompagner le renforcement de l'offre d'été,
- Financer l'acquisition de tablettes numériques qui seront gérées par l'Education Nationale et prêtées à des familles des écoles de ce quartier, pour mieux lutter contre la fracture numérique.

|| Préparation de la rentrée : protocole sanitaire

Les services de la Ville sont restés très mobilisés **sur la partie logistique des écoles et la restauration**.

La restauration reprend avec un mode habituel : repas chauds et servis dans les restaurants scolaires.

Tous les pédibus peuvent reprendre, ils permettent notamment de se rendre d'une école à l'autre pour le temps de la pause méridienne.

Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes, y compris quand la distanciation est possible au titre de l'obligation dans les lieux publics fermés (masques tissus pour la majorité des agent-es et masques chirurgicaux pour ceux et celles qui présentent des fragilités particulières de santé, sur prescription de la médecine professionnelle).

L'aération des locaux est poursuivie.

La Ville reprend un nettoyage habituel 1 fois par jour des sols et grandes surfaces, elle maintient un **nettoyage désinfectant des points de contact au moins 1 fois par jour** avec un spray désinfectant répondant la norme « coronavirus » (14476) afin de s'assurer une désinfection adaptée au coronavirus SRAS-Cov2.

Le nettoyage et désinfection des tables et réfectoire sera faite après chaque service, avec un spray (répondant également à la norme 14 476).

Toutes les écoles sont dotées de sprays désinfectants, de savon liquide, de gel hydro alcoolique et de dévidoirs et essuies mains jetables.

Une gestion particulière de produits « Covid » est mise en place pour un suivi renforcé de l'approvisionnement. .

|| L'hygiène, un enjeu de santé publique : mobilisation et sensibilisation

Dès le début du confinement, la Ville de Grenoble a travaillé étroitement avec le CHUGA dans le cadre d'une cellule de travail particulière.

La Direction Education Jeunesse de la Ville a donc sollicité en mai dernier, le **Dr Sébastien Ducki, médecin hygiéniste au CHU**, engagé dans cette cellule de travail pour une analyse des procédés de nettoyage et un accompagnement au renforcement des bons gestes et bonnes pratiques dans les écoles.

Ces visites d'école et temps de travail avec les services Education Jeunesse, ceux de la Santé scolaire, de la Médecine professionnelle et de la Prévention des risques professionnels ont permis de mettre au point un **projet de formation et de sensibilisation dans toutes les écoles de Grenoble pour la rentrée**, qui se décline en 3 étapes :

- Lors de la semaine de pré-rentrée des équipes d'animation, le Docteur Ducki est intervenu auprès de **l'ensemble des référent-es et relais animateurs** (responsables des équipes d'animateurs et animatrices dans les écoles) pour assurer une sensibilisation

- **Une phase de formation de 14 professionnels de santé et de prévention** (infirmières de santé scolaire et de médecine professionnelle, préventeurs) par le Docteur Ducki va avoir lieu : apports de connaissance sur le virus, sa circulation, échanges sur les gestes prioritaires, les pratiques protectrices...

- Enfin, un déploiement de ces 14 professionnels devenus « ambassadeurs d'hygiène » dans **l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires pour sensibiliser nos personnels municipaux (cheffes d'équipe, agents d'entretien et de restauration, ATSEM)** et renforcer l'échange autour de ce sujet, donner du sens pour mieux intégrer cet enjeu dans les pratiques de chacun. D'ici la fin du mois d'octobre, cette sensibilisation devrait être réalisée dans toutes les écoles.



Formation et sensibilisation par le Dr Ducki, fin août 2020

Une attention particulière pour les maternelles et les écoles en REP et REP+

|| Le ratio d'ATSEM par classe progresse

La Ville poursuit l'objectif d'une ATSEM par classe, il sera à la rentrée 2020 **de 97,3%** (rappel : 83% à la rentrée 2014).

Toutes les écoles en REP et REP+ sont dotées d'une ATSEM par classe, 2 écoles manquent encore d'1 poste d'ATSEM à temps plein : Buffon, Jaurès ; 5 écoles manquent d'0,5 ETP ATSEM : S.Lagrange, J.Vallier, J.Verne, Painlevé et Sidi Brahim ; 2 écoles sont dotées d'un poste à 0,68 ETP (La Savane et Malherbe).

|| La poursuite des dédoublements en REP+ pour les grandes sections :

Le dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+ est achevé.

Dans le cadre de la poursuite de sa mise en œuvre dans les grandes sections (12 écoles sont concernées, et environ 20 classes en REP et REP+) **4 postes ont été attribués** par la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) pour permettre **les allègements d'effectifs dans les grandes sections du REP+ des écoles Le Lac, La Fontaine, Les Fresnes et La Rampe.**

Avec ces moyens, **toutes les grandes sections des 5 écoles maternelles du REP+ sont dédoublées** (soit 10 classes).

Périscolaire

|| Campagne de recrutement des animatrices et animateurs, agent-es d'entretien et ATSEM

Afin de mettre en place les temps périscolaires du matin, de la pause méridienne et du soir dès la rentrée, un travail important est réalisé en amont afin de recruter environ 500 animateurs-rices qui assureront le fonctionnement de ces temps mais aussi des agent-es d'entretien et des ATSEM pour les écoles.

Une large campagne de communication est mise en place chaque année en juin et en août précédant chaque rentrée scolaire. La Ville participe aussi aux opérations de Job Dating dans les quartiers mises en place par la Mission Locale.

Cette large campagne d'information, de communication donne ensuite lieu à l'organisation de jurys : 9 demi-journées de jurys entre le 20 et le 28 août puis les 3 et 4 septembre.

|| Encore plus de présence des équipes pour les procédures d'inscription à la pause méridienne et au périscolaire

Après des modifications introduites à la rentrée 2019 (allongement de 48h à 72h du délai d'inscription/désinscription à la pause méridienne, évolution de la procédure d'inscription au périscolaire), l'amélioration du système d'inscriptions au périscolaire et à la restauration se poursuit cette année, avec notamment **la mise en place de permanences dans les Maisons des Habitant-es au cours de 3 demi-journées**, avec la présence de référent-es et relais animateurs-rices des écoles (responsables des équipes d'animation dans les écoles) auprès des accueils pour réaliser, avec les familles, une inscription en ligne sur

l'espace personnel de KIOSQUE. Celle-ci permet notamment de mieux gérer les délais de prise en compte de l'inscription.

|| Poursuite de l'agrément des sites périscolaires en « accueils collectifs de mineurs »

La Ville dispose aujourd'hui de 8 sites périscolaires agréés en accueils collectifs de mineurs par la DDSC (direction départementale de la cohésion sociale). 3 nouveaux sites sont prévus pour la rentrée 2020 et 3 à 4 autres sont prévus dans les mois suivants. Cette labellisation qui exige le respect de critères stricts en matière d'encadrement notamment permet de disposer de temps périscolaires d'une qualité renforcée. Sur ces mêmes sites, deux contrats ont par ailleurs été passés avec la CAF : un projet sur le handicap et la « démarche qualité » qui permettent d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap et des enfants à besoins particuliers.

Alimentation

|| Le bio et local en constante progression

La Ville poursuit sa progression du bio et/ou local en matière de repas scolaire : **les menus de rentrée atteignent le chiffre de 60%** en termes de composantes.

Par ailleurs, **les enfants des crèches bénéficient de repas à 95% bio ou local depuis le début de l'année 2020.**

|| Des livraisons de repas plus respectueuses de l'environnement

Depuis le mois d'avril 2020, la Ville qui utilisait des camions Diesel jusqu'alors a fait l'acquisition de camions de livraison roulant au **GNV** (gaz naturel pour véhicules) : 6 poids lourds et 2 légers.

Avancées du plan écoles et travaux

|| Les opérations livrées à la rentrée et à l'automne

>Rénovation énergétique de l'école Ampère maternelle

La rénovation énergétique conduite par la SPL OSER achevée dans les écoles Elisée Chatin (élémentaire), Ampère (élémentaire) et Paul Painlevé (élémentaire et maternelle) début 2020, avait dû être reportée **pour l'école maternelle Ampère** compte tenu de l'incendie qui avait affecté cette école en juin 2018.

Le chantier de la maternelle Ampère a donc bien été réalisé, la réception a eu lieu le 28 août.

- Budget (rénovation énergétique et ré habilitation) : 0.5 million d'€.

Ces travaux seront complétés par des travaux de la Ville pour réhabiliter l'école et améliorer les salles de sieste des enfants et les sanitaires dans ce bâtiment. Ils vont pouvoir débuter dès le 31 août. L'emménagement dans les locaux réhabilités sera effectif pendant les vacances d'hiver 2021 (février).

> Cour de l'école maternelle Les Buttes

La Ville a travaillé aux côtés du Département sur la reconstruction du collège Lucie Aubrac. Ce projet a impliqué une reconfiguration et une rénovation de la cour de l'école des Buttes qui sera livrée à cette rentrée.

> La cour de l'école Clémenceau : végétalisée, dégenrée...

Cette cour décomposée en 3 espaces différents est vaste : plus de 5 000 m². Le projet concerne les trois espaces dont l'usage est différent et permet :

- **De désimperméabiliser** 1500 m² (remplacement du bitume par des matières perméables, sablés, pavage, copeaux de bois et pelouses),
- **De renforcer « la place de la nature »** avec la plantation de 26 arbres qui seront réalisés à l'automne 2020,
- **De mener un travail autour de l'eau** : création d'un jardin de pluie.

Ce projet d'aménagement s'allie à une **réflexion sur l'usage filles/garçons** et prévoit un aménagement d'espaces induisant différentes manières de jouer.

Cette démarche est le fruit d'un temps de concertation et de construction avec les enfants (20 enfants du périscolaire ont participé à la démarche accompagnée par le bureau d'études Robin des Villes), il a fait l'objet d'échanges avec les enseignant-es et les parents délégués (présentation en conseil d'école).

Deux temps en septembre pour accompagner l'équipe enseignante et l'équipe périscolaire seront animés par **Edith Maruéjols**, spécialiste de la géographie du genre, sur les enjeux d'égalité fille-garçon.

- Budget : 454 000 €

A noter que la Ville bénéficie d'un soutien **de l'Agence de l'Eau** à hauteur de 48%, au titre d'un appel à projet spécifique sur les cours d'école.



Cour de l'école Clémenceau – août 2020

|| Les chantiers en cours

> La nouvelle école Marianne Cohn

Les travaux de construction de l'école « Marianne COHN » (10 classes) qui ont démarré à l'automne 2018 pour une livraison prévue initialement à la rentrée 2020, sont toujours en cours, compte tenu de plusieurs



facteurs de retard : découverte d'un volume de béton important dans le sol au moment des terrassements préliminaires, un problème sur un lot étanchéité, et l'arrêt de tous travaux pendant la phase de confinement.

- Budget : 7,4 millions d'€

La réception des travaux est prévue mi-décembre 2020. Le déménagement de classes maintenues à l'école Lucie Aubrac

interviendra pendant les vacances d'hiver 2020 (février), après le passage de la commission de sécurité et la mise en route du bâtiment en janvier.

> Les travaux d'extension de l'école Diderot



Les travaux se poursuivent, ils seront achevés pour la rentrée scolaire 2021, pour transformer cette école en un groupe scolaire de 8 classes doté d'une salle polyvalente ouverte sur le quartier et d'une entrée repensée dotée d'un parvis.

- Budget : 4,9 millions d'€

Le retard pris dans les travaux puis l'arrêt de tous travaux pendant la phase de confinement a amené la ville à mettre en place une organisation particulière cette année qui avait été anticipée dès février : 2 classes de l'école Diderot sont accueillies dans les locaux de l'école Anthoard. Il s'agit de classes de CE2 et CM1.

Le planning annoncé en juin 2020 (réception des travaux de la salle plurivalente et extension fin novembre 2020 pour un emménagement aux vacances de Noël des classes situées dans la partie à réhabiliter) est toujours d'actualité.

> L'extension de l'école élémentaire Jean Racine

Dans le secteur 5, les travaux d'extension de l'école élémentaire Jean Racine ont débuté en juin dernier, pour une livraison à la rentrée 2021.

- Budget : 1,3 million d'€

|| Les chantiers programmés

> Rénovation énergétique et qualité de l'air intérieur à l'école Joseph Vallier

Des travaux de rénovation énergétique et de qualité de l'air intérieur sont programmés à l'école Joseph Vallier (maternelle et élémentaire) ainsi que dans le gymnase pour une livraison à la rentrée scolaire 2022.

L'avant-projet définitif est attendu pour fin septembre et le permis de construire sera également déposé durant cette période.

- Budget opération bâtiment (école et gymnase) : 4,5 millions d'€ (études, travaux et honoraires)

Ils s'accompagnent **d'un projet d'espace public** dans cette zone (retournement de la cour d'école vers le parc, requalification d'espace).

> Restructuration de l'école Grand Chatelet

Travaux dans l'école Grand Chatelet : la restructuration de l'office Grand Chatelet devrait débuter en 2022 pour une livraison à la rentrée de septembre de cette année-là.

Les travaux d'extension de l'école Grand Chatelet sont en cours d'études. D'ici à cette date, des modulaires seront installés dans la cour de l'école (modulaires issus de l'école Lucie Aubrac déplacés après la livraison de l'école Marianne Cohn)

- Budget total : 3,7 millions d'€

>Nouvelle école « Flaubert »

Les travaux de construction de l'école « Flaubert » démarreront en 2021 pour une ouverture à la rentrée 2023.

- Budget : 13 millions d'€

>Réhabilitation du pôle des Trembles

Une vaste opération de réhabilitation du pôle des Trembles (école, crèche, centre de loisirs, gymnase, lieu d'accueil parent-enfant) est programmée dans le cadre du programme de renouvellement urbain dit ANRU2 de la Villeneuve de Grenoble. Le programme est en cours de rédaction, le chantier devrait être ouvert en 2022 pour une livraison de l'école à la rentrée scolaire 2024.

- Budget : 11 millions d'€

>Entretien du patrimoine scolaire

Outre ces travaux de construction, d'extension et de rénovation d'ampleur, la Ville consacre 1,2 million d'euros de crédits d'investissement à **l'entretien et à la maintenance du patrimoine scolaire** en 2020. Cette somme ne prend pas en compte les très nombreuses interventions quotidiennes de « petites réparations » effectuées dans les écoles.

Cette année et notamment cet été, les travaux d'investissement ont principalement concerné des **toitures, l'accessibilité, les menuiseries ou encore l'isolation thermique des bâtiments.**

Lutte contre la chaleur

|| Des mesures mises en place pour limiter les désagréments des épisodes caniculaires dans les écoles

Malgré la crise sanitaire, des actions ont été menées qui seront complétées pour l'été prochain :

- Renforcement des interventions travaux portant sur la protection des surfaces vitrées : réparation ou installation de stores, pose de rideaux, mise en place de films UV...
- Installation de ventilateurs plafonds dans des dortoirs ou des salles de motricité de 10 écoles considérées comme les plus en difficulté en période de canicule.
- Livraison de plus de 1 100 ventilateurs sur pied dans toutes les écoles, soit 2 par classe.
- Installation de systèmes de rafraîchissement dans certaines cours d'école.
- Distribution d'une fiche pratique à toutes les écoles donnant des conseils de protection et indiquant les établissements climatisés de la Ville : musée, muséum, bibliothèques....